



Ce que nous faisons, le faisons-nous bien?

*Griet Ysewyn**

Mettre fin à la pauvreté dans le monde ? Pour y parvenir, il a été décidé à New York (2000) qu'il fallait réaliser les Objectifs du Millénaire. Monterey (2002) a ensuite établi qu'il fallait y consacrer 0,7% de notre PIB (70 cents par tranche de 100 euros de richesse créée). Comment utiliser ces moyens ? En recherchant l'efficacité. D'aucuns ont estimé à Paris (2005) que les Objectifs fixés ne pourraient être atteints qu'avec une machine fonctionnant correctement et qualitativement... Tout cela peut paraître logique. Mais où en est-on aujourd'hui ?

Il apparaît que les objectifs ne seront pas atteints (ou du moins, que le bilan sera très mitigé). La crise étant passée par là, les 0,7% ne le seront pas davantage. Quant à la volonté réaffirmée à Busan (2011) de réaliser l'agenda pour l'utilisation efficace de l'aide, nous dirons, pour rester gentils, qu'elle s'est un peu essoufflée.

Pressentant ce qu'ils ont à perdre dans la tournure que les discussions ont prise, les bailleurs de fonds sont tentés de changer les règles du jeu. Mais cela ne fonctionne pas comme cela...

Concernant les engagements pris, incontestablement, il y a beaucoup à redire. Mais tous ces engagements ont tout de même en commun l'avantage de transposer dans un agenda politique beaucoup de préoccupations importantes de la coopération. Pour répondre aux besoins, il faut notamment de l'argent et celui-ci doit pouvoir être dépensé le mieux possible. Cela personne ne peut le remettre en cause.

Ce qui importe finalement le plus, ce sont les raisons qui justifient nos actions. Nous nous engageons parce que nous croyons que la coopération peut contribuer à ce que le droit de chacun à se développer puisse être garanti. Cela doit rester le point de départ de toute réflexion concernant la transposition concrète des engagements pris dans les Forum internationaux. Partant de là, on peut s'interroger sur la façon dont ces engagements ont été traduits sur le terrain.

Considérons, par exemple, les principes de l'efficacité de l'aide. L'harmonisation, l'appropriation et la coordination sont valables en eux-mêmes. Mais il convient d'abord de se deman-

der quelle place leur réserver dans le débat général sur l'aide. La chasse à l'efficacité peut faire perdre de vue ce qui compte par dessus tout en définitive : l'impact de nos actions sur le développement. Il ne faut pas être efficace pour être efficace, mais pour s'assurer de maximiser l'impact sur le développement.

Une concentration excessive de l'aide

Une étude récente de l'HIVA (KULeuven) constate que les efforts pour une meilleure concertation entre les divers donateurs de l'UE (harmonisation et concentration) ont été utiles. Mais il y a aussi des effets collatéraux négatifs, surtout lorsque des donateurs décident, unilatéralement, de se retirer d'un secteur ou d'un pays.

Une concentration excessive mène à l'abandon de certains secteurs dans des pays partenaires, comme par exemple celui de l'enseignement primaire. Il faudrait trouver 26 milliards d'euros pour garantir à tous les enfants du monde l'accès à l'enseignement primaire.

La Belgique a décidé de concentrer ses interventions dans ses pays partenaires sur trois secteurs maximum. Cette concentration peut être une bonne chose, si ces secteurs sont opportuns pour le développement.

Il est important de conserver une flexibilité qui permette, au-delà des impératifs de coordination, de satisfaire les besoins des populations. Ne pas céder à un dogmatisme excessif en matière de concentration présente d'ailleurs des avantages en termes d'aptitude à saisir des opportunités, à mieux répartir les risques, etc. Or, cette flexibilité n'est pas toujours possible dans la coopération belge.

Ainsi, en RDC, la concentration sur trois secteurs a entraîné l'abandon du secteur de la santé, alors que certains programmes, tel que celui concernant la lutte contre la maladie du sommeil, avaient obtenu de bons résultats. Son arrêt va presque certainement conduire à une nouvelle aggravation de cette maladie parasitaire mortelle. La durabilité des résultats atteints est hypothéquée.

Une taille unique pour tout le monde

Les 18 pays partenaires de la Belgique sont très différents mais on peut grosso modo les répartir en deux catégories : les pays à revenus moyens et les pays à faibles revenus, dont beaucoup sont fragiles.

Jusqu'à présent, la coopération belge était caractérisée par une approche uniforme, selon laquelle des pays comme l'Afrique du Sud ou le Niger étaient traités de la même manière. Le même screening, par exemple, était appliqué pour savoir si certains systèmes propres à un pays donné pouvaient être adoptés dans l'exécution d'un projet.

Pourtant, la coopération dans chacun de ces pays est extrêmement complexe. La réponse ne peut pas être standardisée. On peut admettre qu'il faille des règles générales mais celles-ci doivent tout de même pouvoir être adaptées aux contextes locaux.

Sans compter qu'il faut également accepter une certaine prise de risque car la coopération au développement ne peut pas tout planifier. Il subsiste une part importante d'incertitude dont il faut tenir compte.

Le contrôle démocratique, également dans les pays partenaires

D'autres principes qui sont pourtant importants pour l'impact de la coopération, sont insuffisamment appliqués sur le terrain. C'est le cas en particulier de celui de la responsabilité mutuelle, qui est l'un des piliers de l'utilisation efficace de l'aide. Il souligne l'importance du contrôle démocratique à la fois dans le pays partenaire et dans le pays donateur.

Ce contrôle implique, d'une part, le renforcement des capacités (techniques), d'autre part, la volonté politique d'agir dans ce sens. Trop de donateurs prévoient un contrôle très strict et très approfondi chez eux mais négligent le rôle potentiel des parlements et de la société civile du pays partenaire.

Un pas dans la bonne direction consisterait à prélever un certain pourcentage du budget d'un projet ou d'un programme afin d'appuyer ces acteurs dans le contrôle de l'effectivité de l'aide et dans l'animation d'un débat sur le développement.

Si nous le faisons, faisons-le bien !

Bien sûr, des actions doivent être menées dans beaucoup de domaines pour combattre la pauvreté et l'inégalité, mais l'aide n'en restera qu'un élément parmi d'autres, même dans un proche avenir. La coopération au développement n'est qu'une petite contribution au développement des pays « bénéficiaires ».

Elle a, en définitive, besoin d'une vision politique à long terme concernant la meilleure façon de s'impliquer et de traduire concrètement et efficacement cette vision sur le terrain.

Les règles du jeu, comme les principes d'efficacité, doivent garantir le bon déroulement de ce que nous faisons. Cela veut dire que le développement doit d'abord être pertinent.

¹ 11.11.11. (<http://www.11.be>), Collaboratrice pour l'action politique, coopération au développement fédérale. Traduit du néerlandais par Baudewijns Vanderhulst et adapté par la rédaction.